Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212203780-20260320-2026_03_04-DE

DEPARTEMENT : COTES D'ARMOR
ARRONDISEMENT : SAINT BRIEUC
CANTON : LANVOLLON

COMMUNE DE TREVEREC
EXTRAIT DU REGISTE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 MARS 2026

Nbre de Conseillers en exercice : 11
Nbre de présents : 11
Nbre de votants : 11

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars à 18 h 00.
Le Conseil Municipal de la Commune de TREVEREC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Richard HELARY, Maire.

Date de la convocation
16 mars 2026

Etaient présents :
CAMPEY C. ; CHARBONNEAU A. ; COURREGELONGUE F. ; DROUET P. ; DURANTI AM ; GUERNION N. ; HELARY R. ; JUNGMANN K. ; LE GOFF K. ; QUERE S. ; SASSIER A.

Date d'affichage :
23 mars2026

Le scrutin a eu lieu
Florian COURREGELONGUE, a été nommé pour remplir les fonctions de Secrétaire.

N° 04

ELECTION DES ADJOINTS

Le Maire a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L. 2122-4 et L. 2122-7-2 du CGCT).
Le conseil municipal a décidé de laisser un délai de cinq minutes pour le dépôt, auprès du Maire, des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au Maire qui doivent comporter autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner.
A l'issue de ce délai, le Maire a constaté qu'une liste de candidats aux fonctions d'adjoint au Maire avait été déposée. Il a ensuite été procédé à l'élection des adjoints au Maire, sous le contrôle du bureau constitué de deux assesseurs : Nicolas GUERNION et Stéphane QUERE.

➢ **Résultats du premier tour de scrutin**

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (enveloppes déposées)	11
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du Code électoral)	0
Nombre de suffrages exprimés	11
Majorité absolue	6

NOM et Prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
- **Liste conduite par HELARY Richard** :		
GUERNION Nicolas	11	Onze
LE GOFF Katell	11	Onze
QUERE Stéphane	11	Onze

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212203780-20260320-2026_03_04-DE

Proclamation de l'élection des adjoints

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par M. Richard HELARY. Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste comme suit :

Monsieur Nicolas GUERNION a été proclamé Premier Adjoint et a immédiatement été installé.
Madame Katell LE GOFF a été proclamée Deuxième Adjointe et a immédiatement été installée.
Monsieur Stéphane QUERE a été proclamé Troisième Adjoint et a immédiatement été installé.

Certifié conforme
Le Maire,
Richard HELARY

